

CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

DELIBERATION DU 18 AVRIL 2014

concernant les modalités d'élaboration du cahier des charges fonctionnel du système d'information commun de la distribution de la presse

L'Assemblée du Conseil supérieur des messageries de presse prend acte de la désignation par le Président du CSMP du cabinet *Ernst & Young Advisory* comme expert informatique pour assurer, dans le prolongement de sa mission d'analyse et d'évaluation, une mission d'assistance à l'élaboration du projet de cahier des charges des besoins métier du système d'information commun de la distribution de la presse.

Sur chacun des grands thèmes composant le cahier des charges des besoins métier, l'expert informatique procédera à des consultations et organisera des ateliers de travail avec les acteurs directement intéressés, selon le calendrier prévisionnel annexé à la présente délibération.

A l'issue de chaque atelier, l'expert informatique rédigera un projet de compte rendu qui sera adressé aux participants à l'atelier, lesquels disposeront d'un délai de cinq jours ouvrés pour communiquer par écrit leurs commentaires éventuels. Le compte rendu définitif, établi par l'expert, sera ensuite communiqué pour information par le Secrétariat permanent à chacun des membres du CSMP.

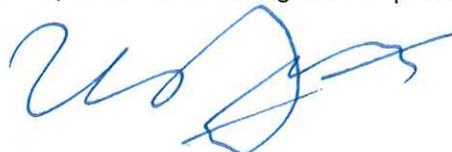
L'expert informatique présentera la synthèse des travaux effectués sur les thèmes abordés dans les ateliers à un comité de pilotage comprenant les membres suivants :

- M. Jean-Pierre Roger, président
- M. Marc Feuillée,
- M. Bruno Lesouëf
- M. Francis Morel,
- M. Carmine Perna,
- M. Jean-Louis Redon.

Sur la base des travaux menés dans les ateliers, l'expert informatique proposera au comité de pilotage le contenu du projet de cahier des charges des besoins métier. Le comité de pilotage élaborera le projet par consensus. Si un consensus ne peut être obtenu, le président pourra recourir au vote.

Le Secrétariat permanent du CSMP assurera le secrétariat du comité de pilotage, qui se réunira autant que nécessaire et au moins une fois tous les quinze jours.

Pour le Conseil supérieur des messageries de presse



Jean-Pierre ROGER

Calendrier prévisionnel des ateliers de travail

	21-avr	28-avr	05-mai	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin	09-juin	16-juin	23-juin
Préparation & Mobilisation										
Gestion Com.	Gestion de la relation avec les éditeurs	Gestion de la relation avec les éditeurs	Gestion commerciale des dépositaires	Gestion de la relation avec les diffuseurs						
Planif.	Revue des assortiments diffuseurs	Régages	Planification de la distribution							
Logistique & distribution	Ordonnement des flux	Gestion des flux aller	Gestion des flux retour	Gestion des transports	Gestion du réassort					
Admin. Ventes	Pilotage									
Admin. Ventes	Gestion des remontées de ventes									
Admin. Ventes	Commissionnement des intermédiaires									
Admin. Ventes	Facturation									
CDC	Validation du Cahier des Charges									
CDC	Restitution finale									



Comités de Pilotage



Validation (intermédiaire ou finale)